



Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} février 2011

Le SE-Unsa rappelle son opposition au principe de la liste d'aptitude à la direction d'école.

Lors du mouvement départemental, 8 postes de psychologues sont restés vacants. Une seule collègue est cette année en formation. Le SE UNSA souhaite connaître le nombre de collègues qui pourront partir en stage « psychologue scolaire » à la rentrée prochaine.

Plus de 70 collègues « ordinaires » ont été nommés sur des postes spécialisés. Certains souhaitent s'investir dans ces classes. Quelle formation envisagez-vous de leur offrir ? N'y aura-t-il qu'un accompagnement pour des candidats libres ou une véritable formation ? Combien de départs en stage CAPA SH seront possibles ? Dans quelles options ?

Les collègues nous font encore parvenir des signatures contre un mouvement avec une seule saisie des vœux et une seule CAPD, preuve de leurs inquiétudes. Quand auront-ils connaissance des modalités et du calendrier du mouvement départemental ?